

UNE COURONNE DE CHARLES LE CHAUVÉ VISIBLE PAR TOUS

HERVÉ PINOTEAU*

C'est à Gand le 6 février 1340 qu'Edouard III d'Angleterre se fit prêter serment comme roi de France par des Flamands. Cette cour tenue en Flandre et donc dans le royaume de France, fut la dernière affirmation solennelle des pseudo-droits français du petit-fils de Philippe IV le Bel, mais petit-fils par une femme, sa mère Isabelle.

La guerre de Cent ans était bien engagée et nos affaires ne furent pas brillantes puisque dès le 24 juin nous furent défaits à l'Ecluse, bataille navale de mauvaise augure pour les opérations à venir! Il fallut attendre septembre pour que les Français obtiennent la première trêve de ces hostilités.

Mais qui dit guerre, dit argent! Philippe VI de Valois dut trouver un financement à ses armées, dont l'effectif total, selon Philippe Contamine, se monta à cent mille hommes, un record, paraît-il.¹ On assista ainsi à l'application d'une vieille coutume, faire main basse sur des trésors. Par lettre donnée à Noyon le 10 juin, le roi se manifesta auprès de l'abbé et des religieux de Saint-Denis afin qu'ils lui prêtent quelques joyaux du trésor, «pour nostre évident nécessité»; Philippe VI s'engageait à les rendre intacts avant le prochain Noël.²

* Baron Pinoteau, vice-président de l'Académie internationale d'héraldique. 4 bis, bld. de Glatigny. F-78000 Versailles.

¹ Philippe Contamine, *La guerre au Moyen Age*, Paris, 1980, p. 483. Deux textes de Jules Viard montrent l'ampleur de l'effort de guerre en 1340: «Un chapitre de l'histoire administrative. Les ressources extraordinaires de la royauté sous Philippe VI de Valois», *Revue des questions historiques* (Paris), t. 44, 1888, p. 167-218, les impôts nouveaux accablant les Français fort mécontents; *Les journaux du trésor de Philippe VI de Valois suivis de l'Ordinarium thesauri de 1338-1339*, Paris, 1899, p. XLIV.

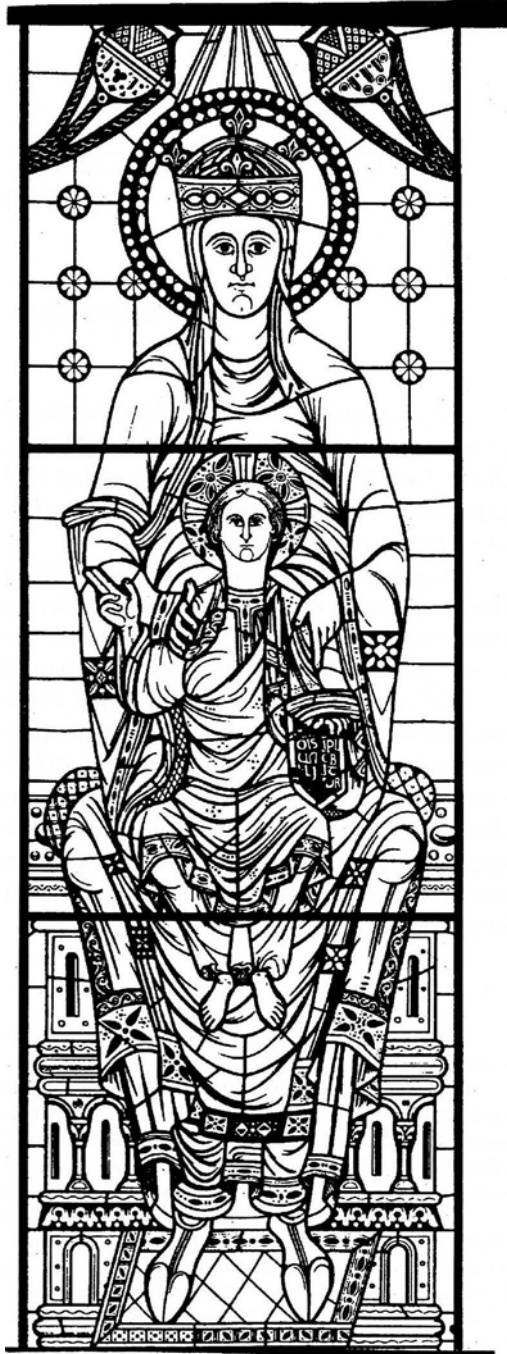
² L'acte a été publié par dom Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaye royale de S. Denys en France*, Paris, 1625, p. 959-960. Il est connu de dom Michel Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France*, Paris, 1706 (rééd. par H. Pinoteau, Paris, 1973), p. 274; cf. Biais de Montesquiou-Fezensac, Danielle Gaborit-Chopin, *Le trésor de Saint-Denis*, t. 1: *Inventaire de 1634*, Paris, 1973, p. 11 (avec des erreurs); t. 2: *Documents divers*, Paris, 1977, p. 12, n.° IX et p. 14, n.° XXII. Aucun travail de Jules Viard ne fait état de cet acte.

Notre-Dame de la Belle verrière de la Cathédrale de Chartres.

Partie centrale du XII^e siècle (sauf les trois rayons venant du Saint-Esprit au-dessus du nimbe de la Vierge et les deux encensoirs datant du XIII^e) montrant la Vierge à l'Enfant vers 1850, le vitrail ayant été restauré à partir de 1906. Ce vitrail dit «de la Belle verrière» depuis au moins 1482 doit être daté de vers 1140, époque où l'évêque Geoffroi de Lèves fréquentait Suger et Saint-Denis, et non de vers 1180, date donnée pour des questions stylistique de peu de poids.

Cette Vierge impériale qui figurait à l'Est de l'axe de la cathédrale reconstruite après l'incendie de 1134, fut épargnée par l'incendie de 1194 et placée au début du XIII^e siècle au collatéral Sud du chœur. La Vierge y est ornée du voile blanc offert par Charles II le Chauve et coiffée de la couronne de cet empereur qui figurait jusqu'en 1340 au trésor de Saint-Denis (Paul Durand, *Monographie de Notre-Dame de Chartres. Explication des planches*, Paris, 1881, pp. 144-147).

Le texte de cet article est celui de la communication faite le 4 novembre 1998 à la Société nationale des Antiquaires de France, et qui ne sera publié qu'en résumé dans le *Bulletin*, Paris, 2000.



Ce prêt de couronnes et d'une croix fut un désastre car les objets ne revinrent jamais en l'abbaye où ils furent ignorés des inventaires qui nous sont parvenus.³ Voyons les choses de plus près. La croix offerte par Philippe II Auguste⁴ pesait avec son or et ses pierreries 8 marcs 7 estellins, en gros 2 kg, et elle ne peut être confondue avec une autre croix donnée par le même souverain.⁵ Suivent une grande couronne impériale sur laquelle je vais revenir, puis 2 «autres couronnes anciennes» (ce qui laisse entendre que la précédente était aussi ancienne!), semées de perles (ce qui laisse entendre une ancienneté du genre de celle de la Sainte Couronne)⁶ et qui pesaient toutes deux 11 marcs 3 onces et 1/2 (en gros 2,8 kg);⁷ 2 autres couronnes anciennes sans perles, pesant 12 marcs (presque 3 kg)⁸ et enfin 2 couronnes non dites anciennes, car ayant été celles de Philippe V le Long et de Charles IV le Bel son frère, pesant 4 marcs 6 onces et 1/2 (soit près d'1,2 kg).⁹

Ces six couronnes étaient bien légères par rapport aux couronnes du sacre du roi et de la reine, données par saint Louis IX au trésor de Saint-Denis pour répondre à la volonté de Philippe II Auguste, puisqu'avec le couronne du roi on arrivait, coiffe conique comprise, à plus de 4 kilogrammes, ce qui fut en quelque sorte un record pour l'Europe.¹⁰

³ Aucun voyageur et aucun inventaire (le premier étant de 1505 n. s.) n'a vu les objets enlevés en 1340.

⁴ «Le Grant Roy Philippe qui conquist Normendie». J'ai mis la croix de Philippe II Auguste en tête de mon exposé, afin de ne plus en parler, mais elle vient en fin dans la lettre du roi commençant par la couronne impériale, et les autres couronnes.

⁵ La croix de Philippe II Auguste connue à travers les âges et les inventaires, est bien différente, ne serait-ce que par le poids. Elle pesait en effet 30 marcs 2 onces dont 24 marcs d'or (*Le trésor de Saint-Denis*, 1.1: *Inventaire de 1634*, p. 89; au t.: *3 Planches et notices*, Paris, 1977, p. 22-23 il n'est plus question de la disparition de la croix en 1340 et d'un —inconnu— retour ultérieur). Bernard Morel, *Les joyaux de la couronne de France*, Anvers; Paris, 1988, p. 79 a montré l'impossibilité de confondre les deux croix.

⁶ Sur la Sainte Couronne voir *infra*.

⁷ 9 marcs 3 onces et 1/2 pour l'or, 2 marcs pour les pierres et perles.

⁸ 10 marcs pour l'or, 2 marcs pour les pierres.

⁹ «Au Roy Philippes le Lonc & le Roy Charles son frere». 3 marcs 1 once et 1/2 pour l'or et 1 marc 1/2 environ pour pierre et perles (1/2 marc fait 4 onces) et l'addition n'est pas bien précise: 4 marcs 5 onces 1/2!

¹⁰ H. Pinoteau, «L'ancienne couronne française dite "de Charlemagne", 1180?-1794», *Bulletin du vieux papier*, Paris, 1972, avec tiré à part et réimpression commentée avec corrections dans *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, Paris, 1982, p. 375-430 où on trouvera la liste des travaux de Mme D. Gaborit-Chopin et ceux de M. Bernard Morel, ceux de ce dernier aboutissant à son beau livre: *Les joyaux de la couronne de France*, où les couronnes du roi et de la reine, dites successivement «de Charlemagne» sont reconstituées en couleurs p. 49 et 52. Le tout premier dessin de la couronne du roi avec sa coiffe conique en forme de tiare est mien; je l'ai présenté le 16 septembre 1970 à l'Université de Vienne lors 10e Congrès international des sciences généalogique et héraldique (*Genealogica et heraldica Kongressberichte...*, Vienne, 19-72, p. 721-725); B. Morel et moi-même restons sur notre attribution de ces deux couronnes à Philippe II Auguste et je démontre dans un livre à venir qu'elles furent faites sous l'inspiration d'un grand et pieux roi, Louis VII, père de ce dernier.

L'idée générale qui se dégage de ce «prêt» et du choix des couronnes, est qu'il s'agissait de couronnes anciennes, démodées, d'aucune utilité et dont on pouvait fort bien se débarrasser.

Voyons de plus près la première couronne: «vne grant Couronne Imperial qui poize en or & en pierres treize mars sept onces, dequoy la pierrerie poize environ deux mars, & l'or poize vnze mars sept onces», autrement dit un poids total de près de 3,4 kg. Une note des éditeurs des inventaires du trésor de Saint-Denis ajoute: «Bien que le poids ne corresponde pas exactement, on s'accorde généralement pour identifier cette «couronne impériale» avec la «couronne de Charlemagne». Cette dernière était cependant une couronne ouverte». ¹¹ On doit pourtant refuser l'identité des deux couronnes dont les formes et les poids étaient différents.



Figure 1. Couronnes d'empereur et de roi carolingiens peints à Saint-Denis en 1317 dans les *Gesta regum Francorum* ; Bibl. nat., ms. lat. 13836

C'est en effet une couronne impériale, terme technique. A Saint-Denis, comme ailleurs, on savait fort bien faire la différence entre couronne royale et couronne impériale si l'on en croit, par exemple, le manuscrit du moine Yves de cette abbaye, titré *Gesta regum Francorum*, datant de 1317 et montrant les généalogies des rois de France. A la page des Carolingiens, f^o 78 de ce manuscrit latin 13836 de la Bibliothèque nationale, Charlemagne, Louis le Pieux et Charles le Chauve, tous trois qualifiés *rex et imperator*, sont coiffés d'une couronne à trois fleurons visibles et ornée d'une arche transversale (parallèle aux épaules), les autres souverains ayant couronne ouverte, sauf, bien entendu les empereurs de l'est, Arnoul et son fils Louis l'Enfant, pris, à tort, comme empereur. ¹²

¹¹ *Le trésor de Saint-Denis*, t. 2 *Documents divers*, p. 12. P. 14 les auteurs citent dom M. Félibien, *Histoire* (cf. n. 2), p. 274 qui évalue le poids total des objets «empruntés» en 1340 à 31 marcs 6 onces estimés 10 648 livres. D'où a-t-il tiré l'estimation? En tout cas le poids total était de 48 marcs 17 onces, dont 41 marcs 50 onces d'or, soit en gros 10,19 kg.

¹² *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, p. 157, commentaire p. 158; Colette Beaune, François Avril, *Le miroir du pouvoir*, Paris, 1989, p. 148.

Mais d'autres manuscrits avaient déjà fermé la couronne impériale. Ainsi, dans le *Bréviaire de Philippe le Bel* datant d'avant 1296, saint Pierre est crucifié devant un souverain portant épée et couronne à une arche, donc un véritable empereur à la mode établie en France pour montrer Charlemagne.¹³ Dans le *Décret de Gratien avec glose de Barthélémy de Brescia*, datant de vers 1288, le canoniste pris pour un empereur y porte l'épée et la couronne à deux arches en croix.¹⁴ Un empereur a donc une couronne fermée d'une ou deux arches, et l'on sait que le peintre du fameux *Codex Balduineus Trevirensis* relatant le voyage d'Henri VII de Luxembourg vers Rome, fait bien la différence entre les couronnes royales ouvertes et l'impériale fermée d'une arche.¹⁵

L'art français sera fidèle à ces représentations; que l'on pense à la visite de l'empereur Charles IV de Luxembourg à Charles V (*Grandes chroniques de*

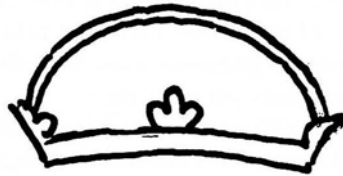


Figure 2. Couronne d'empereur dans le *Bréviaire de Philippe IV le Bel*, avant 1296 ; Bibl. nat., ms. lat. 1023, f. 343



Figure 3. Couronne d'empereur dans les *Décrets de Gratien*, avant 1288, Tours, Bibl. mua, ms. 558, f. 1

¹³ Bibl. nat., ms. lat. 1023, f. 343.

¹⁴ Tours, Bibl. mun., ms. 558, f. 1.

¹⁵ Dernière édition du *Codex* (Coblence, Landeshauptarchiv): Ministerio per i beni culturali e ambientali. Ufficio centrale per i beni archivistici, *Il viaggio di Enrico VII in Italia*, Rome, Città di Castello (PG), 1993, avec huit auteurs, dont Franz-Josef Heyen et Jean-Claude Loutsch pour les questions purement iconographiques, symboliques et héraldiques. Henri VII fut couronné à Rome en 1312 et le manuscrit date de vers 1330-1340.



Figure 4. Couronnes d'Henri VII de Luxembourg comme roi puis comme empereur des Romains, dans le *Codex Balduineus Trevirensis*, vers 1335 (Coblence, Landeshauptarchiv).

France) et à la statuette de saint Charlemagne trônant au sommet du sceptre fait par ordre de Charles V.¹⁶

Le roi de France n'avait que faire d'une couronne fermée par une ou deux arches, étant coiffé d'une couronne fermée d'une haute coiffe conique en forme de tiare comme je l'ai établi dès 1970,¹⁷ et cela lui suffisait, même s'il était pour ainsi dire toujours représenté avec une simple couronne ouverte (sceaux, peintures de manuscrits, vitraux, etc.).

Il fallut attendre Charles VIII, et surtout Louis XII pour voir la couronne de France se fermer dans les représentations héraldiques afin de ne pas rester en retard par rapport aux figurations des couronnes d'Allemagne et d'Angleterre. François Ier régularisera cette situation de façon peu nette et c'est Henri II qui stabilisera définitivement la couronne de France sous forme de couronne archée, donc impériale. Je conte tout ceci dans un livre à venir.¹⁸ Acceptons donc l'idée d'une couronne ornée d'arches ou d'au moins une arche. Mais alors, si c'est une couronne impériale, quel fut l'empereur qui la laissa au trésor? La réponse est aisée, car il n'y eut qu'un empereur véritablement lié à Saint-Denis et c'est Charles II le Chauve. Roi de la Francie occi-

¹⁶ Dans l'exemplaire des *Grandes chroniques de France* de Charles V (Bibl. nat., ms. fr. 2813, par ex. f. 472v) l'empereur Charles IV de Luxembourg a une couronne avec arche, alors que son fils le roi Wenceslas et Charles V ont couronnes ouverte... Mais notre roi préside et c'est le seul, sur d'autres images à avoir le cheval blanc. Pour un état ancien de la statuette de saint Charlemagne, voir le tableau de «La Vierge de la famille de Vie» à Saint-Nicolas des Champs et la gravure du *Traité du lys, symbole de l'espérance* de Jean Tristan de Saint-Amand, Paris, 1656 (B. Morel, *Les joyaux...*, p. 10, 40; B. de Montesquiou-Fezensac, D. Gaborit-Chopin, *Le trésor de Saint-Denis*, t. 3: *Planche et notices*, Paris, 1977, pl. 70).

¹⁷ Cf. n. 10.

¹⁸ Dans l'attente d'un livre déjà écrit qui parlera de toutes les questions insigniologiques de la royauté française (cf. n. 10), voir: H. Pinoteau, *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, p. 335, reprise d'un texte de 1970. Michel François, «Le pouvoir royal et l'introduction en France de la couronne fermée», dans *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1962, Paris, 1963, p. 404-413, pour un premier état des recherches.

dentale en 840, abbé laïque de Saint-Denis en 867, couronné empereur par le pape à Rome l'an 875, Charles le Chauve mourut piteusement dans les Alpes en revenant d'Italie en 877, mais il fut inhumé à Saint-Denis, Philippe II Auguste lui ménageant vers 1220 un superbe tombeau avec gisant placé au milieu du choeur des moines.¹⁹

L'empereur de Saint-Denis hit Charles de Chauve.

Or, il faut bien le reconnaître, un moine de Saint-Denis, le fameux Primat, qui rédigea en français le début des *Grandes chroniques de France* par ordre de saint Louis, nous chante la gloire de Charles le Chauve en son dernier chapitre consacré à ce souverain, énumérant tous les dons qu'il fit à l'abbaye. Parmi ceux —ci, il est noté: «et si rendi aus martyrs» (il s'agit bien entendu des SS. Denis, Rustique et Eleuthère) «sa grant corone emperial qui est pendue aus granz festes devant le maistre autel avec les coronnes des autres rois». Et pour affirmer le droit de l'abbaye à conserver les insignes royaux, l'auteur ajoute: «Et si doit chascuns savoir que tuit li roi de France doivent laienez rendre et offrir aus martyrs leur coronnes dont il sont coroné au roiaume, ou envoyer quant il trespasent de cest siecle, car eles sont leur par droit».²⁰

Primat est le seul à nous livrer le renseignement sur le don de la couronne impériale de Charles le Chauve, mais il n'y a aucune raison pour qu'il se trompe (il en savait certes plus que nous!) et on constate que les mots «grant corone emperial» sont bien identiques à «grant couronne impérial» de l'acte de Philippe de Valois, lequel fit donc en quelque sorte disparaître une couronne démodée et inutile depuis longtemps! En effet, si l'on met de côté Charles le Gros qui fut souverain chez nous en tant qu'empereur de tout l'ensemble carolingien, mais qui n'eut aucune cérémonie connue ornée d'insignes de souveraineté sur notre territoire, il est bien vrai que la couronne impériale était devenue obsolète depuis la mort de Charles le Chauve. Quant l'impératrice Richeut transmit à Louis II le Bègue les insignes de souveraineté, elle ne fit que lui transmettre les insignes royaux habituels, le seul insigne impérial connu, la couronne, restant alors inemployé, le successeur de Charles le Chauve n'étant que roi de la France de l'Ouest.

Je le souligne, il n'y a aucune difficulté à admettre la couronne impériale de Charles le Chauve à Saint-Denis, alors que l'abbaye avait reçu bien d'au-

¹⁹ Alain Erlande-Brandenburg, *Le roi est mort. Etude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, Genève, Paris; 1975, p. 73, 79 (le roi déposé entre les autels de la Sainte-Trinité et des Saints Martyrs), p. 153 (la dalle de l'empereur était en place en 1223 et fut fondue en 1792), pl. XV, fig. 57 (peinture du *Recueil des rois de France* de Jean du Tillet) et 58 (aquarelle de la collection de Roger de Gaignières).

²⁰ *Grandes chroniques de France*, éd. Jules Viard, Paris, 1927, t. 4, p. 254-258 pour le chapitre final sur Charles le Chauve: «Des gains et possessions que il donna à l'abbaye de Saint Denys et à plusieurs autres abbayes», la mention de la grande couronne impériale étant p. 257. En n. 2, J. Viard se fonde sur dom J. Doublet et fait erreur sur le destin de cette couronne.

très cadeaux de son abbé et bienfaiteur, terres, bijoux divers et nombreux,²¹ reliquaires et superbes étoffes, la plus fascinante d'entre elles devant être la chape ou chasuble qui était réparée en 1292-1296, et qui dut être l'ornement qu'Helgaud en sa *Vie du roi Robert le Pieux* compara à l'ornement cosmique donné par la reine Adélaïde, femme d'Hugues Capet.²²

Disparue en 1340, la couronne impériale de Charles le Chauve fut commémorée par le moine dom Jacques Doublet en son *Histoire de l'abbaye de S. Denys en France* parue à Paris l'an 1625. Page 367, après avoir écrit que l'empereur et roi de France saint Charlemagne donna à Saint-Denis sa très riche couronne d'or clause à l'impériale, il nous annonce que «Charles le Chauve Empereur & Roy de France a aussi donné sa Couronne d'or», lignes qui sont suivies de la description de la couronne de sacre du roi ...dite de Charlemagne! Ce passage a entraîné de nombreuses confusions chez les auteurs puisque, selon lui, cette couronne qui servit à couronner tous les rois de France depuis Charles le Chauve jusqu'à Henri le Grand (*sic*) fut détruite par la Ligue ayant besoin d'argent!²³ Page 1259, notre moine revient sur cette couronne: «Il (Charles le Chauve) a donné encore sa grande couronne d'or, clause à l'Impériale ornée de gros balais cabochons, d'exquises esmeraudes, de tres-beaux saphirs, de tres-excellens rubys, & de perles Orientales», autrement dit les pierres et perles de la couronne de sacre du roi, mais avec son bonnet pour les perles.

Peut-on se faire une idée assez précise de cette couronne archaïque en 1340? Tout nous fait penser à un diadème d'or orné d'une arche et de quatre fleurons du genre triade de pierres ou perles hautes, ou encore faits de feuilles d'or. Ces fleurons antérieurs aux fleurs de lis chassiques et qui seront à l'origine de celles-ci (n'oublions pas que Sédulius Scottus voit des lis sur les sceptres à l'époque de Charles le Chauve!), sont complétés par un dernier fleuron sommant l'arche ainsi que cela est visible sur des couronnes de l'époque carolingienne, disons dès le *Psautier d'Utrecht*.²⁴

²¹ Cf. n. 20, mais il y eut d'autres dons, cf. n. 22.

²² «*Pro capa de casula Caroli Calvi reparanda*», dans *Le trésor de Saint-Denis*, t. 2: *Documents divers*, p. 476 (Arch. nat., LL 1240, f. 133). Pour les vêtements cosmiques cf. livre annoncé n. 10.

²³ Henri le Grand est Henri IV qui ne doit pas être compris dans cet ensemble car sacré et couronné à Chartres avec des insignes de remplacement. Dom Germain Millet, *Le trésor sacré de Saint-Denis*, Paris, 1638, n'évoque plus la couronne de Charles le Chauve et quant à son gisant c'est une «effigie habillée à l'Impériale» (p. 171).

²⁴ Le *Psautier d'Utrecht* (Utrecht, Bibliotheek der Rijkuniversiteit, Script, eccl. 484 puis ms. 32) a été réalisé à l'abbaye d'Hautvillers près de Reims, vers 820-830, donc sous Louis le Pieux. L'illustrateur des psaumes a copié des modèles antiques mais y a placé des insignes et des étendards carolingiens. Au Ps. 20 (f. 11v) un ange met au-dessus de la tête d'un roi une couronne ornée d'une arche et de trois fleurons, un au sommet de l'arche et les deux autres à l'aboutissement de celle-ci sur le diadème. Dans l'iconographie carolingienne la couronne avec arche et fleurons se voit dès l'empereur Lothaire Ier (*Évangélaire*, Paris, Bibl. nat., ms. lat. 266, f. 1v, vers 849-851), avec Charles II le Chauve (*Première Bible*, Bibl. nat., ms. lat. 1, f. 215v, vers 846; *Bible de Saint-Paul-hors-les-murs*, sans n.°, f. 1), Lothaire et Louis V (*Psautier de la reine Emma*, gravé dans dom Jean Mabillon,



Figure 5. Couronne du *Psautier d'Utrecht* vers 820-830

Je l'avoue, je ne vois aucune représentation de ce genre à Saint-Denis, le gisant de Charles le Chauve datant de vers 1220 étant fait à la mode de Philippe Auguste. Le roi et empereur est figuré sur ce monument de bronze émaillé vêtu comme un roi,²⁵ portant un court sceptre à lis dans sa main droite et un globe dans sa main gauche. Sur la tête est une couronne à trois fleurs de lis visibles. Dom J. Doublet nous dit p. 1256: «Av milieu du Choeur est le monument tout de cuiure, avec l'Effigie de l'Empereur, & Roy de France Charles deuxiesme (surnômé le Chauue) laquelle est couronnée d'une couronne imperiale & vestüe à la royale, tenant à la main gauche vne pomme...»²⁶ Donc, pour notre moine, la couronne était fermée en 1625, ce qui est corroboré par la peinture du *Recueil des rois de France* de Jean du Tillet:²⁷ la couronne y est à trois demi-arches visibles et sommées d'un globe crucifère: c'est une couronne très semblable à celle que l'on voit sur certaines compositions héraldiques de Louis XII et François Ier, donc couronne à la mode du xvii^e siècle. Le peintre anonyme de Jean du Tillet s'est-il trompé en copiant le gisant de Saint-Denis? Certes, il a pu enjoliver les choses, mais l'erreur totale est-elle possible? Le dessin de ce même monument dans la collection de Roger de Gaignières montre le court sceptre à fleur de lis et le globe abîmé, car il reste le bas de la croix du globe, donc cassée depuis longtemps (le peintre de Jean du Tillet l'ignore), ce qui laisse entendre que le dessin de vers 1700 est très fidèle.²⁸

Mais est-ce certain? Quand on vint la gravure de cette tombe, inversée par le peintre Jean Rabel en 1588, on se rend compte que le sceptre n'existe plus,

Annales ordinis S. Benedicti, Paris, 1707, t. 4, p. 33, la peinture d'origine étant de vers 980). Je ne puis qu'attirer l'attention sur les couronnes des empereurs et rois de l'Est (les Othon, les Conrad...) et sur l'état primitif de la couronne de la Majesté de sainte Foy de Conques.

²⁵ Cf. n. 19.

²⁶ Doublet ne parle que de pomme et la croix qui la sommitait était bien cassée.

²⁷ Bibl. nat., ms. fr. 2848, f. 42.

²⁸ Bibl. nat., Estampes Pe 1.°/Fol., f. 12 = Henri Bouchot, *Inventaire des dessins exécutés par Roger de Gaignières et conservés aux départements des estampes et des manuscrits* (de la Bibliothèque nationale), Paris, 1.1, p. 221, n.° 1984. La seule figure du roi: 0a 9/Fol., f. 16 = t. 1, n.° 38.

de même que la croix du globe... et aussi, sans doute que les arches de la couronne?²⁹ Peut on imaginer une couronne aux arches en croix plaquées contre les cheveux comme sur la tête sculptée du roi Lothaire qui est à Reims? Ce serait une solution qui expliquerait bien des choses! Il est en tout cas certain que ce monument était en très mauvais état, et qu'il fut souvent déplacé pour cause de cérémonies (sacres des reines jusqu'en 1610).

S'il y eut une couronne archée représentée sur cette dalle de cuivre émaillé, nul doute qu'elle fut à la mode de Philippe Auguste, copie transformée d'une couronne plus ancienne et réelle. On réalise alors que ce n'est donc pas à Saint-Denis que l'on pourra avoir une bonne idée de ce que fut la couronne de Charles le Chauve.

Alors vers où aller? Tout bonnement dans la cathédrale Notre-Dame de Chartres! C'est là en effet que nous pouvons contempler dans le déambulatoire sud de son chevet le fameux vitrail de Notre-Dame de la Belle verrière qui daterait de vers 1180.

Dans un article de Chantai Bouchon, Catherine Brisac, Claudine Lautier et Yolanta Zaluska³⁰ on apprend que l'essentiel de ce vitrail montrant la Vierge et son Fils, vient de l'ancien bâtiment qui brûla en 1194. Restauré et augmenté lors de sa mise en place, à nouveau restauré dès le XV^e siècle et jusqu'au XIX^e, et enfin au XX^e, le vitrail du XIII^e a été quelque peu modifié, mais la couronne qui coiffe la Vierge est tout à fait d'origine. Selon ces auteurs, cette belle image du Siècle de la Sagesse (*Sedes Sapientiae*) devait avoir au XII^e siècle «une valeur liturgique et devait occuper une place privilégiée dans la cathédrale». Elle pouvait fort bien dominer l'autel et être ainsi «placée dans une fenêtre de la chapelle d'axe».

Je me suis longtemps étonné de la curieuse couronne portée par la Vierge. Son archaïsme me paraissait étonnant et les quatre auteurs de 1979 écrivaient de leur côté que c'était un insigne ayant les caractéristiques «des couronnes impériales des époques carolingienne ou ottonienne», car il est vrai que la couronne archée resta longtemps attachée à l'idée impériale.

Une telle couronne ornée de fleurons et d'une arche pouvait cependant fort bien coiffer des rois carolingiens, Charles II le Chauve (dont on ne con-

²⁹ B. de Montesquiou-Fezensac, D. Gaborit-Chopin, *Le trésor de Saint-Denis*, t. 3 *Planches et notices*, Paris, 1977, pp. 88-89 dissertent sur le tombeau dont deux images sont représentées, celle du dessin de Gaignières (cf. n. 28) d'après l'original d'Oxford (la France n'a que des calques!) et la gravure du peintre Jean Rabel (cf. pl. 82). L'original de cette dernière gravure est dans l'ouvrage bien connu: *Les antiquitez, croniques et singularitez de Paris... par Gilles Corrozet, augmentées par N. B. [= Nicolas Bonfons] Parisien...*, Paris, Nicolas Bonfons, t. 2: *Les antiquitez et singularitez de Paris. Livre second...* avec les figures de *Jean Rabel, peintre*, Paris, 1588, f. 24 (les deux tomes en un volume à la Bibl. nat.). Le sceptre manquant est signalé tel dans le livre de J. Tristan de Saint-Amand (cf. n. 16), p. 48-49, cité par B. de Montesquiou-Fezensac, D. Gaborit-Chopin, *Le trésor de Saint-Denis*, t. 2: *Documents divers*, p. 266, VIII: «son sceptre toutesfois se void avoir esté rompu». Le dessinateur de Gaignières a donc dû restituer le sceptre.

³⁰ La «Belle-Verrière» de Chartres, dans la *Revue de l'art*, Paris, 1979, n.° 46, p. 17-24.



Figure 6. Couronne de Charles II le Chauve figurée sur la tête de la Vierge de la Belle verrière de Chartres. La pierre centrale est d'un bleu pâle, encadrée de deux pierres rouges, elles mêmes par deux pierres vertes, triade de couleurs d'intérêt



Figure 7. Couronne de Lothaire et de son fils Louis V dans le *Psautier d'Emma* vers 980

nait aucune représentation en tant qu'empereur), Lothaire et son fils Louis V (voir le *Psautier de la reine Emma*) en sont des exemples (cf. n. 24).

Posée sur le voile blanc qui coiffe la Vierge, la couronne carolingienne est jaune, donc d'or. Elle est ornée d'une pierre frontale d'un bleu très pâle, accompagnée de deux pierres rouges et de deux pierres vertes. Les fleurons sont réalisés par trois feuilles ou pétales jaunes, donc d'or.

On connaît les connexions qui eurent lieu entre Saint-Denis et Chartres au XIII^e siècle, encore que l'époque de la réalisation de ce vitrail selon les autens citées ci-dessus, ne nous en offre point.³¹ Je ne suis pas spécialiste de ces questions et m'en remets aux autorités. Mais tout un chacun pouvait quand même visiter le trésor de Saint-Denis, et faire ainsi l'effort de savoir comment était la couronne de Charles le Chauve pour en coiffer la Vierge.

³¹ Voir plus loin la question de l'influence de Saint-Denis.

Quant aux connexions entre Chartres et l'Etat et même la politique, elles sont nombreuses. Les reliques de Notre-Dame exhibées au siège de 911, sauvées lors des incendies du XII^e siècle, indiquent que la Vierge est la patronne de la cité. L'arbre de Jessé de la façade occidentale, réalisé au XII^e siècle, serait lié à l'idée de l'hérédité royale française comme l'affirment en 1961 James R. Johnson, puis Colette Manhes-Deremble et Jean-Paul Deremble en 1993;³² le vitrail de Charlemagne qui est de vers 1220 est relatif à la royauté de Philippe Auguste successeur de l'empereur;³³ les vitraux du chœur seraient en l'honneur des chevaliers de la croisade contre les Albigeois en 1219; le transept sud nous montre l'oriflamme de Saint-Denis et la rose de la maison capétienne de Dreux-Bretagne alors que la rose du transept nord affirme avec force la continuité qui existe entre les rois de Juda et ceux de la maison de France.³⁴

On s'en tiendra là sans aller plus loin avec Valois et Bourbons.

Mais que vient faire alors la couronne de Charles le Chauve à Chartres? La réponse est immédiate. C'est ce roi qui est crédité du don d'une relique capitale de la Vierge à l'église principale de cette ville. Le vitrail de Notre-Dame de la Belle verrière est l'affirmation éclatante d'une antique tradition qui découle du geste d'un Carolingien. C'est grâce à celui-ci que la Vierge est devenue protectrice de la cité, car sa relique contribua à la défaite de Rollon

³² «The tree of Jesse window of Chartres: *Laudes regiaë*», *Speculum*, t. 36, n.° 1 (jan. 1961) pp. 1-22; *Les vitraux narratifs de la cathédrale de Chartres*, Paris, 1993 (*Corpus vitrearum, France, Etudes II*), p. 240.

³³ Et s'inscrit forcément dans la dialectique franco-germanique ou impériale pour l'attribution de Charlemagne à l'Ouest ou à l'Est. Pour *Les vitraux narratifs* n. 32, le vitrail de Charlemagne est bien antérieur à 1225; p. 259 il est suggéré que l'apport de reliques constantinopolitaines à Chartres après la croisade de 1204 (les têtes de Se Anne et de S. Matthieu) fut la raison de la fabrication du vitrail commémorant le don de reliques à Aix par Charlemagne en une église où on conservait le voile de la Vierge donné par le petit-fils de cet empereur. J'ajoute que Se Anne portant dans ses bras la petite Marie, est figurée au transept Nord, au bas de la rose dite de France, liant Juda et notre nation, et cette mère de la patronne de la cité, dans l'axe de toute la composition formée par la rose et les cinq lancettes, est posée juste au-dessus d'un superbe écu de France. Pour en revenir aux deux auteurs, ils sont étonnés de la date de 1225, car «il peu vraisemblable, étant donné le climat de ferveur intense qui règne à Chartres après l'arrivée des reliques, que l'on ait attendu dix ans, voire vingt ans, pour se mettre à l'oeuvre». C'est faire «peu de cas du contexte politico-culturel dans lequel cette verrière, de type tout à fait exceptionnel —c'est après Saint-Denis la seule occurrence du thème dans le vitrail—, a pris naissance», car à Saint-Denis on réalisa sous Suger un ou deux vitraux sur la croisade, autrement dit que l'on fit allusion à la proche actualité. A Chartres comme à Saint-Denis on magnifia les rois et les «Francs», le saint royaume et la vocation impériale des continuateurs de la royauté de Juda.

³⁴ H. Pinoteau, *L'héraldique de saint Louis et de ses compagnons*, Paris, Paris, 1966 (*Les Cahiers nobles*, 27), donne des éléments pour ces questions, mais depuis: Françoise Perrot, «Le vitrail, la croisade et la Champagne: réflexion sur les fenêtres hautes du chœur à la cathédrale de Chartres», dans *Les Champenois et la croisade, actes des IV^{mes} journées rémoises 1987*, éd. Yvonne Bellenger, Danielle Quéruel, Paris, 1989, p. 109-130, texte indispensable. Pour la rose et les lancettes du Nord: H. Pinoteau, *Vingt-cinq ans d'études dynastiques*, ch. XII «Autour de la bulle *Dei Filius*», p. 295-324, texte repris d'un article de 1970.

assiégeant Chartres en 911, défaite si cruelle pour lui qu'elle dut entraîner un choc moral tel que le «Normand» (Viking d'origine norvégienne), trouva bon de se convertir et d'entrer dans le réseau des fidèles du roi Charles III le Simple (petit-fils de Charles II le Chauve), ce qui lui fit donner une place dans le royaume de Francie occidentale, ou de France, donnons lui quand même ce nom, et en tant que comte de Rouen.

Flodoard est très bref quand il relate l'équipée de Rollon: les Normands consentirent à embrasser la religion chrétienne après la bataille que leur livra le comte Robert près de Chartres.³⁵ Tout est plus clair avec Dudon, chanoine de Saint-Quentin, qui a fort mauvaise presse mais qui est quand même indispensable pour connaître les débuts du duché de Normandie. Ecrivain vers 1015, il était familier de la cour «ducale» et tenait une partie de ses renseignements de Raoul, comte d'Ivry, frère naturel utérin de Richard 1er, «duc» de Normandie, petit-fils de Rollon.³⁶ Selon cet auteur, l'évêque de Chartres³⁷ demanda du secours auprès du duc de Bourgogne Richard, du comte de Poitou Ebles et des Francs (sans doute le marquis Robert, futur roi), et au fort de l'action, revêtu de ses vêtements liturgiques il sortit de la cité en portant la croix ainsi que la tunique de la sacro-sainte Vierge Marie, en compagnie de clercs, de citoyens et d'hommes armés, action qui contribua à mettre en fuite les païens.³⁸

³⁵ Flodoard, *Historia Remensis Ecclesiae*, éd. trad. M. Lejeune, Reims, 1954, t. 2, p. 509: au livre IV, ch. 14: Hervé archevêque de Reims, travailla puissamment à la civilisation et à la conversion des Normands, si bien qu'après la bataille que leur livra près de Chartres le comte Robert, Os consentirent enfin à embrasser la religion chrétienne. Ce Robert qui est marquis en Neustrie devint parrain de Rollon (qui en prit ce nom chrétien) et ensuite roi Robert 1er. Quant au reste, Flodoard n'est guère bavard et il mourut en 966, ayant rédigé son histoire vers 950, et même après 952 selon Michel Sot, *Un historien et son Eglise. Flodoard de Reims*, Paris, 1993, p. 102.

³⁶ Dudon vint à la cour de Richard 1er dès vers 994 et fut chapelain de Richard II qui lui confirma en 1015 ses bénéfices. On le vit agir plus d'une fois comme chancelier de ce duc et il mourut avant 1043. Son *De moribus et actis primorum Normanniae ducum libri quatuor* ou *Gesta Normannorum* fut sans doute rédigé entre 1015 et 1026, et en se documentant dès vers 994, Dudon relate une tradition remontant à environ 80 ans (911). Jules Lair a publié le *De moribus... libri quatuor* (Caen, 1865 = *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 3e série, 3e vol. = t. XXIII). La fin du livre II est relative au siège de Chartres (p. 162-163). Henri Prentout, *Etude critique sur Dudon de Saint-Quentin*, Paris, 1916, trouve le récit de Chartres très vraisemblable (p. 19).

³⁷ Le nom de l'évêque est transcrit de multiples façons selon les auteurs: Dudon: Gualtelmus, pour d'autres: Wantelmus, Gouteaume, Gousseaume, Jousseaume, Gantelme. Pour Primat, *Grandes chroniques de France*, éd. J. Viard, Paris, 1927, t. 4, p. 312, Ascelin porte «la chemise Notre Dame». Il fut évêque de vers 898 (891?) à 911 et plus.

³⁸ Guillaume de Jumièges écrivit l'*Historia Normannorum* ou les *Gesta Normannorum ducum* jusqu'en 1070 et ces *Gesta* furent publiés par Jean Marx, Rouen et Paris, 1914 (*Société historique de Normandie*, p. 1-149). L'auteur est réputé avoir copié Dudon pour ses quatre premiers livres (le passage sur Chartres est dans le le livre II, p. 26). L'évêque y est nommé Antelmus! P. 219: une interpolation de Robert de Torigny dit que l'évêque porte la tunique de la Vierge.

Un siècle après coup, la tunique de la Vierge était mentionnée. Vers 1070, Guillaume Calcul, moine de Jumièges, nous montre l'arrivée du duc Richard et des Francs devant Chartres, la sortie de l'évêque avec le *supparum* de Marie Mère de Dieu, ce nom latin équivalant à vêtement de dessous à manches courtes, sorte de tunique. A peu près à la même époque, le moine Paul, chroniqueur de l'abbaye bénédictine et chartreuse de Saint-Père-en-Vallée, nous conte la *Vie du bienheureux Gérân, évêque d'Auxerre* qui fut de l'expédition du duc Richard: l'évêque de Chartres mit la tunique du dessous (*interiorem tunicam*) de la Vierge sur la porte neuve et enjoignit aux chrétiens de combattre avec audace. Il y a donc là un changement dans le récit.³⁹

Plusieurs textes du XII^e siècle nous parlent de reliques de la Vierge au pluriel⁴⁰ et avec la date du samedi XIII des calendes d'août, donc 20 juillet, qui était justement un samedi en 911.⁴¹

C'est une *Brève chronique de Saint-Martin de Tours* qui va jusqu'en 1137 qui nous affirme que Rollon fut mis en fuite en voyant la chemise de la bienheureuse Marie qui hit apportée de Byzance par Charles le Chauve.⁴² Le fait semble bien assuré à cette époque, car Guillaume bibliothécaire de Malmesbury, mort probablement en 1143, nous dit en ses *Gestes des rois d'Angleterre* que les

³⁹ Paul de Saint-Père-en-Vallée mourut en 1060/1088 et nous conte la vie du bienheureux Gérân, évêque de 910 à sa mort en 914: sa *Vita beati Geranni episcopi Autissiodorensis* est publiée dans les *Acta sanctorum*, juillet, t. 6, p. 598, à la date du 28.

⁴⁰ *Ex alio fragmento historiae Franciae* dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 8, p. 302 C. Ce texte qui va jusqu'au règne de Philippe 1er, nous dit que l'évêque revêtu des ornements sacerdotaux «*hajulus reliquias sanctae Dei genitricis*», ce qui entraîne qu'il y avait plus d'une relique. Question d'intérêt! Le moine Hugues de Fleury écrivit pour la reine Mathilde d'Angleterre vers 1114-1125 un *Libellus de modernis Francorum regibus* ou *Historia nova Francorum* qui va jusqu'en 1108; là encore il s'agit de reliques de la sainte Mère de Dieu (*Rec. des hist. de la Gaule et de la France*, t. 8, p. 318 A). Dans sa *Chronique* dédiée à Yves évêque de Chartres, ou tout du moins à sa mémoire (Yves mourut en 1115 et la *Chronicon* est de vers 1135), il est bien question de l'intercession de la Vierge, sans plus, de la date du samedi 20 juillet et de 6000 morts chez les Normands (*Rec. des hist.*, t. 8, p. 322 A). Une *Chronique angevine* parle à la date de 911, de 6000 morts à Chartres lors d'un samedi, du fait des ducs Richard et Robert (*ibidem*, t. 8, p. 252 B).

⁴¹ Cette date précise est acceptée par tous. Jules Lair, *Le siège de Chartres par les Normands* (1911), Caen, 1902: «C'est un des faits les plus considérables de l'histoire du Xe siècle. C'est sous les remparts de cette ville qu'expira le dernier flot des invasions scandinaves, commencée depuis bientôt un siècle. C'est au retour de cette campagne que Rollon, jusqu'alors chef de bande, se transforma en chef d'Etat [sic], résolut de traiter avec Charles le Simple, et se fit à la fois chrétien et duc de Normandie». Lair cite à peu près toutes les sources mentionnées ici. Augustin Fliche, *L'Europe occidentale de 888 à 1125 (Histoire du Moyen Age)*, t. 2), Paris, 1930, p. 71-72; D.-C. Douglas, *rollo of Normandy*, dans *The English Historical Review*, Londres, n.° 228, octobre 1942, p. 417-436; Karl-Ferdinand Werner, *Structure politiques du monde franc (VIe-XIIe siècles)*, Londres, 1979, IV («Quelques observations au sujet des débuts du "duché" de Normandie»), p. 695 (je n'écris duc et duché que sous toutes réserves!).

⁴² Cette chronique peut même aller jusqu'en 1140: «*Rollo cum es set gentilis à Carnoto fugatus est, visa Camisia B(eatae) Mariae, quam Carolus Calvus detulerit a Bizantio*», dans *Rec. des hist.*, t. 8, p. 316 D.

citoyens de Chartres n'ayant guère confiance dans les armes et dans les murs, demandèrent le secours de la bienheureuse dame Marie. Ils mirent ainsi la chemise de celle-ci, que Charles le Chauve avait apporté avec d'autres reliques de Constantinople, sur le mur, comme un étendard flottant au vent. Les ennemis en rirent, mais leurs flèches n'atteignirent pas la relique et aveuglés, ils restèrent comme paralysés... d'où la joie des Chartrains devant ce retournement de fortune.⁴³

Vers 1143, Suger est assez bref quand il écrit sa *Vie de Louis VI le Gros*: peu après la défaite de Brémule en 1119, le roi vint vers Chartres pour en découvrir avec le comte Thibaut IV de Blois et de Chartres (†1152). Le clergé de la ville se rendit auprès de lui pour le prier de la préserver, en s'accompagnant de la chemise de la bienheureuse Mère de Dieu.⁴⁴ Le roi acquiesça.

Vers 1210 *Les miracles de Notre-Dame de Chartres* parlent de la chemise de la très glorieuse Vierge qui avait été apportée de Constantinople par Charles dit le Chauve et qui fut exposée sur le rempart comme un étendard flottant au vent.⁴⁵ Une version française par Jean le Marchant, chanoine de Péronne, écrite vers 1252/1262, répète le même miracle, mais diverge: les habitants mirent sur les créneaux la sainte chemise apportée par Charles le Chauve, etc., les ennemis s'en moquent, etc. puis les Chartrains menés par l'évêque portant la sainte chemise ainsi qu'une autre bannière faite du voile de la Vierge, sortirent en massacrant les assiégeants, etc. Je donne le texte exact de ce poème: l'évêque «Qui portait la seinte chemise,/Por deffense et por garantie,/Avecques une autre banniere,/Qui du voile de la Vierge yere,/De Chartres s'en issirent tuit». Plus loin: «La dame de Chartres, Marie,/Au Chartrains fist einssi aïe/Par sa glorieuse chemise/Et son voile dom je devise;/Moult chier doivent estre gardes/Comme de vertu esprouvees»⁴⁶ La Vierge est bien la dame de Chartres.

⁴³ Notre Anglais a été plusieurs fois édité, comme bien des auteurs cités ici-même. Cf. *PL*, t. 179, col. 1090-1091; éd. William Stubbs, *Gesta regum Anglorum (Rolls séries XC)*, Londres, 1887, t. 1, p. 137-138.

⁴⁴ *Vie de Louis VI le Gros*, éd. trad. Henri Waquet, Paris, 1964, p. 198-201: le roi voulait mettre le feu à la ville devant laquelle il arriva entre le 22 et le 25 septembre 1119; Suger parle de la «*beate Dei genitricis camisiam preferentes*». Achille Luchaire, *Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne*, Paris, 1890, p. 125, n.° 262.

⁴⁵ On donne aussi comme date 912 aux *Miracula B(eatae) Mariae virginis in Carnotensis ecclesia*, ms. de la Bibl. Vat., Christ, reg. 339 ff. 55-69, éd. Antoine Thomas dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLII, 1881, p. 505-550 sous le titre *Les miracles de Notre-Dame de Chartres* avec des paragraphes numérotés; l'affaire de Chartres est le n.° XXVII, p. 549-550, la phrase voulue p. 549. L'épisode daté de D.CCCC°XII°!

⁴⁶ Cette version française a été publiée par Gratet. Duplessis, *Le livre des miracles*, Chartres, 1855, mais on préférera: Jean le Marchant, *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, éd. Pierre Kunstmann, Chartres et Ottawa, 1973 (= *Bulletin des Sociétés archéologiques d'Eure-et-Loir. Mémoires*, XXVI), travail difficile, le manuscrit de la Bibl. mun. de Chartres ayant presque entièrement brûlé le 26 mai 1944. Pour ce poète, le miracle XXVIII (le siège) est placé en 892 (vers 6-7, l'an de l'Incarnation «Nocentiesme huit anz meins», 900-8!). La «sainte chemise donnée par Charles le

On peut reconstituer les choses de la façon suivante: Charles le Chauve distribua pas mal de reliques tant à Saint-Denis qu'à Compiègne et ailleurs. Il est fort possible qu'une bonne partie de celles-ci furent prises à Aix-la-Chapelle dont il fut maître fin 869-début 870 puis quelques semaines en 876.⁴⁷ Ces reliques avaient sans doute été apportées à son grand-père Charlemagne par des ambassades byzantines, ce qui n'a rien d'extraordinaire. Or l'évêque Gislebert de Chartres assista forcément à l'assemblée que Charles le Chauve tint en cette ville l'an 867 et on sait qu'il fut à l'assemblée tenue à Paris en 876.⁴⁸ Ce Gislebert avait succédé à l'évêque Frotbold mort tragiquement en 858 pendant le sac de la ville par les Vikings qui détruisirent aussi la cathédrale. Gislebert entreprit de construire une nouvelle cathédrale dont la dédicace fut peut-être faite en 876. On comprend alors que l'évêque ait demandé une importante relique apotropaïque au roi, sachant sans doute qu'il était de coutume à Constantinople assiégé de promener sur les remparts des reliques de la Vierge, celle-ci étant la patronne de la capitale de l'Empire romain. Linceul, tunique et ceinture étaient les principales reliques mariales de Constantinople.⁴⁹

On sait de source certaine que la ou les reliques fut ou furent déposées dans un coffre d'or réalisé par un certain Teudo (Teudon), orfèvre et architecte comme nous l'assure une mention d'un nécrologe de la cathédrale écrit au tout début du XI^e siècle sur un original perdu et plus ancien, texte bref à la date du XVIII des calendes de janvier (donc un 15 décembre): «*qui aureum*

Chauf» (p. 218, v. 49, 64) est évoquée p. 219 par les vers 85-89 que je donne et p. 221, par les vers 149-154 mis à la suite. Du même genre, l'oeuvre de Jean de Garland, *Stella maris* qui date de 1248/1249, autrement dit *Miracula beate Marie virginis*; cf. l'édition d'Evelyn Faye Wilson, *The Stella maris of John of Garland (The Medieval Academy of America publications, 45)*, Cambridge (Mass.), 1946, p. 123-124, où est l'affaire de Chartres sous le n.° 32 *De camisia Virginis*; aux vers 526-528 il n'est question que de la *Virginis camisia*; explications p. 186-187. L'auteur ajoute d'autres auteurs qui ont parlé du miracle, Etienne de Bourbon, Vincent de Beauvais... Abbé M(aurice) Chaume, *Les origines du duché de Bourgogne*, t. 1 *Histoire politique*, Dijon, 1925, p. 356-357: «La délivrance de Chartres eut un retentissement prodigieux» et l'auteur évoque «le chatoyant mirage de la légende» en citant de nombreux auteurs qui évoquent très tôt l'aide de Dieu et de la Vierge de façon générale, ainsi que la présence du futur roi Robert Ier.

⁴⁷ Je suis Janet L. Nelson, *Charles le Chauve*, Paris, 1994.

⁴⁸ Chanoine Yves Delaporte, *La voile de Notre-Dame*, Chartres, 1927; chanoine Jean Villette, «Le voile de la Vierge depuis onze siècle à Chartres», dans *Notre-Dame de Chartres*, Chartres, sept. 1976, n.° 28, p. 4-13. La date de 876 est acceptée sur la foi d'un passage de l'oeuvre du chanoine de Chartres Jean-Baptiste Souchet (11634), *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, Chartres, 1868, t. 2, p. 93: les reliques apportées à Saint-Denis en France l'an 876 par Charles le Chauve, la chemise de Notre-Dame étant donnée en même temps à Chartres.

⁴⁹ Louis Bréhier, *Le monde byzantin*, t. 3: *La civilisation byzantine*, Paris, 1970, p. 226: Sainte-Marie des Blachernes conservait linceul et tunique (*maphorion*) et Sainte-Marie de Chalkopratia la ceinture (*zôné*). Les reliques montrées sur les remparts exerçaient «une action intense sur le moral des défenseurs». Cette coutume remonte au moins au VII^e siècle.

scrinium composuit in quo est tunica beate Marie». ⁵⁰ Cet écrin ou coffre fut progressivement et superbement orné de pierres précieuses, camées, etc. et la tradition voulut que l'on ne l'ouvrit jamais, Henri IV n'ayant pu obtenir cette ouverture alors qu'il venait de se faire sacrer en cette cathédrale! On hésita ainsi sur la nature de la relique et l'on préféra le terme de chemise qui fut popularisé par la fabrication de petites chemises apotropaïques qui avaient touché le coffre.

Il y a cependant ce texte de Jean le Marchant qui parle de chemise et de voile en plein XIII^e siècle.

On dut attendre 1712 pour que l'évêque Charles-François des Monstiers de Mérinville fasse enfin ouvrir le coffre. On y trouva une longue pièce d'étoffe de soie blanche, sans couture, de 4 aunes et demi, donc 5,35 m, entourée d'une étoffe orientale ornées de figures. C'était donc un voile! Et s'il flotta au vent le 20 juillet 911, on doit admettre que ce fut le premier drapeau blanc de notre histoire!

La Révolution vint détruire le coffre reliquaire qui fut d'abord dépouillé de ses pierres; le camée de Jupiter (pris pour S. Jean l'Évangéliste du fait de son aigle!), donné par Charles V en 1367, fut envoyé à Paris où on peut encore l'admirer au département des monnaies et médailles de la Bibliothèque nationale. ⁵¹

La longue pièce d'étoffe fut aussi dépecée en 1793 et ce qui reste n'a plus que 2,12 m de long, et il en existe divers morceaux dont un, de 0,25 m, est joint à la pièce principale. Tout un chacun peut voir ce «voile» blanc plié dans un reliquaire transparent qui se trouve au trésor de la cathédrale, donc dans la chapelle Saint-Piat. Il date de 1876.

Le chanoine Yves Delaporte essaya d'expliquer la raison pour laquelle le voile fut nommé *tunica*, *supparum*, *camisia*, chemise, tunique...Chainse, chain-sil en langue vulgaire est un tissu propre à la confection des pièces de lingerie, donc peut dire vêtement, ce qui aurait été traduit par *camisia*. Je me garderai bien de conclure en la matière.

L'essentiel maintenant est bien d'admettre que la Vierge patronne de Chartres porte sans doute la couronne de Charles le Chauve telle qu'elle était au trésor de Saint-Denis jusqu'en 1340, ce qui entraîne cette chose inhabituelle, c'est qu'on copia assez fidèlement un insigne du pouvoir en ces temps reculés.

⁵⁰ Teudo ou Teudon: *Obituaires de la province de Sens*, t. 2: *Diocèse de Chartres*, éd. Auguste Molinier, Paris, 1906, p. 25 D, où est mentionné *obiit Teudo*; cf. aussi p. 125 EF; ce nécrologe est la copie exécutée vers 1029 (année de la mort de l'évêque, Fulbert) d'un recueil plus ancien. Il est évident qu'on savait fort bien au Xe siècle qui avait fait ce coffre, que certains placent à la fin du siècle. Une gravure de Larmessin nous le montre porté par deux anges en 1697.

⁵¹ E(mest) B(abelon), *Le cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale. Notice historique et guide du visiteur*, t. 1: *Les antiquités et les objets d'art*, Paris, 1924, p. 137-141, où l'histoire assez mouvementée du coffre ou châsse est contée sous Charles IX et Henri III.

En effet, pour voir une image assez fidèle d'insignes réels, il faut attendre le gisant de Philippe VI (la couronne), deux peintures de manuscrits sous Charles V (sceptres de Charlemagne, de Dagobert et de la rose) et surtout, au commencement du règne de Louis XIII, le tableau de «La Vierge de Vie» par François II Pourbus qui est visible à Saint-Nicolas des Champs (Paris).

Donc on trouva bon de coiffer la Vierge d'une couronne bien déterminée et pouvant passer pour impériale puisque venant de Charles le Chauve. Est-ce là le résultat de la volonté de Louis VII ou de Philippe Auguste? J'en doute.

On remarquera que la Vierge au voile blanc et en majesté avec l'Enfant sur ses genoux, figurant au sommet de la Vie du Christ, vitrail central de la façade occidentale de Chartres, donc réalisé au milieu du XIII^e siècle, n'a qu'une banale couronne ouverte et semble-t-il fantaisiste, bien qu'ornée de douze pierres, nombre qui n'est pas innocent.

A l'autre bout de la cathédrale se voit au centre de l'abside et à l'étage supérieur une image de la Vierge en majesté avec, elle aussi, l'Enfant sur ses genoux. Marie y arbore une couronne bleue (sic) à trois fleurons visibles et ornée d'une arche de même couleur ornée d'un fleuron à son sommet: une coiffe jaune ouvragée la comble presque entièrement. Le fleuron central est relié à l'arche transversale par une demi-arche, ce qui laisse entendre une couronne à deux arches en croix qu'on retrouvera en France vers la fin du siècle.

Par ailleurs, Chartres nous montre une copie d'intérêt de la Sainte Couronne ou couronne de S. Louis. C'est au vitrail de la Vie de Charlemagne qu'on peut voir cet insigne lié à une légende. Revenu de Constantinople, Charlemagne y offre à Aix le Saint Clou et la Sainte Couronne, en réalité une couronne du milieu du XII^e siècle enchâssant sous un rubis balais une épine de la couronne de Notre-Seigneur. Or ces deux reliques (clou et épine) parvinrent ultérieurement à Saint-Denis et l'on peut les voir ainsi sur ce vitrail

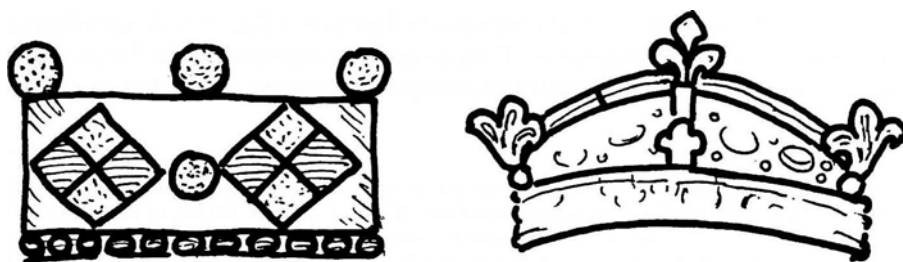


Figure 8. Les deux couronnes de la Vierge siégeant en majesté: avec l'Enfant aux deux extrémités de l'axe de la cathédrale de Chartres. Celle de gauche, au sommet du vitrail de la Vie du Christ, au milieu de la façade Ouest, datant du milieu du XIII^e siècle. Celle de droite, dans le chœur, donc à l'Est, étant de vers 1230

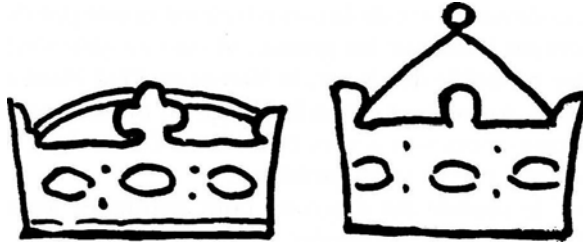


Figure 9. Vitrail de la vie de Charlemagne à Chartres. A gauche couronne impériale avec arche coiffant Charlemagne qui offre les reliques à Aix, dont la sainte couronne qui figure à droite; c'est une couronne à la mode de France, c'est-à-dire avec coiffe conique

très politique, voulu sans aucun doute par Philippe Auguste, digne successeur de l'empereur de 800.⁵² A ce sujet on remarquera que Charlemagne a une couronne à fleurons fermée par une arche, ce qui prouve que l'artiste savait dès cette époque qu'un empereur portait couronne fermée, et que la Sainte Couronne à fleurons, évidemment très sommairement représentée, est comblée d'une coiffe conique selon une mode ancienne encore appliquée à la fin du XII^e siècle pour la couronne du roi, dite ultérieurement de Charlemagne.

Mais faut-il accepter cette date de vers 1180 qui nous est proposée par les quatre dames de 1979, alors qu'elles avouent ne pas connaître l'activité des ateliers chartrains à cette époque, à l'exception d'un panneau de Saint-Pierre de Chartres qui est des années 1175? Une verrière d'Angers qui est relative à sainte Catherine d'Alexandrie, exécutée vers 1180, serait le seul point de comparaison.⁵³ C'est maigre.

⁵² Je reviendrai sur la question de la Sainte Couronne dans le livre évoqué n. 18. Comme roi des Francs ou de France, Philippe II Auguste se sentait tout à fait successeur de Charlemagne pour diverses raisons, la généalogique étant la dernière à exploiter, un roi de son importance descendant des dizaines de fois de l'empereur de 800.

⁵³ «Le Christ et la Vierge, élancés, à petite tête disproportionnée avec le buste et les membres extrêmement allongés, différent des Vierges à l'Enfant de la façade occidentale (vers 1145-1150) et celle de la cathédrale d'Angers (vers 1190). Nous ignorons l'activité des ateliers chartrains de cette époque, à l'exception d'un panneau provenant de l'église Saint-Pierre, datable des années 1175, d'une toute autre tendance stylistique. C'est pourtant vers Angers qu'il faut se tourner pour trouver des caractères comparables, dans la verrière de Sainte-Catherine d'Alexandrie, exécutée vers 1180. Ainsi malgré l'isolement stylistique de la Vierge de la "Belle-Verrière", il faut probablement la situer, en tenant compte de ces quelques rapprochements, aux environs de 1180». Ces dames ne font que suivre Louis Grodecki, Catherine Brisac, Claudine Lautier, *Le vitrail roman*, Fribourg (Suisse), 1983, p. 111-112: troisième quart du XII^e siècle, mais les auteurs avouent leur embarras devant la multiplicité des facteurs pouvant dater le vitrail et terminent ainsi: «On a supposé —mais sans raison satisfaisante— qu'il venait de la fenêtre centrale du choeur roman ou qu'il pouvait être identifié avec un vitrail de la Vierge mentionné en 1137 par un cartulaire. Rien de cela ne peut être accepté sans une étude très rigoureuse de l'état de conservation et des caractères de style, étude qui reste à faire». J'espère y avoir contribué.

Or on l'a vu ci-dessus, l'axe de la cathédrale est arrêté par deux Vierges en majesté avec l'enfant Jésus sur les genoux et ceci au XIII^e siècle, les auteurs estimant la chose probable dès le XII^e, la Vierge de l'Est étant alors celle dite de la Belle verrière. Autrement dit, si la Vierge en majesté est de vers 1150 à l'Occident, pourquoi repousser à vers 1180 Notre-Dame de la Belle verrière à l'Orient? C'est quand même là un problème.

De plus, tout le monde est d'accord pour souligner les rapports entre Saint-Denis et Chartres dans les années quarante du XII^e siècle.

Emile Mâle écrit au sujet des trois verrières occidentales:

On n'en saurait douter aujourd'hui, les trois vitraux de Chartres sont l'oeuvre d'artistes qui venaient de travailler pour Suger...Ce ne furent donc pas seulement les sculpteurs de Saint-Denis qui furent appelés à Chartres en 1145: les maîtres verriers les accompagnaient et leur oeuvre est contemporaine de la leur.⁵⁴

On sait encore que lors de l'achèvement de Saint-Denis l'évêque de Chartres était ami de Suger et qu'il célébrait parfois la messe dans l'abbatiale. Ce Geoffroi de Lèves, évêque de 1116 à 1149, assista à la consécration de l'église abbatiale en 1144, y consacrant lui-même l'autel de saint Etienne proto-martyr.⁵⁵

On ne peut négliger l'avis du chanoine Yves Delaporte en son petit livre *Les trois Notre-Dame en la cathédrale de Chartres* paru à Chartres en 1955. Pour lui, Notre-Dame de la Belle verrière est des premières années du XII^e siècle, entre 1114 et 1140.⁵⁶

Si l'argument de la teinte du bleu, différente de celle des vitraux du XIII^e siècle, est faible (mais l'auteur le reconnaît), et si quelques détails des vêtements de la Vierge font penser aux verrières occidentales, l'essentiel réside dans le fait que notre vitrail en question était dès le XII^e siècle l'objet d'un culte.

C'est en 1891 que Ferdinand de Mély avança cet argument⁵⁷ repris par l'abbé Charles Métais qui publia le cartulaire de l'abbaye de Josaphat près de Lèves.⁵⁸ Il faut cependant convenir que la charte invoquée n'est pas datée et

⁵⁴ Emile Mâle, *Notre-Dame de Chartres*, Paris, 1948, p. 68; éd. Paris, 1994, p. 136 (coll. «Champs»).

⁵⁵ Suger, *Écrit sur la consécration de l'église de Saint-Denis*, dans *Oeuvres*, éd. Françoise Gasparri, Paris, 1996, t. 1, p. 37, 43,49, 51.

⁵⁶ Ch. III de ce petit livre, p. 65-75: «Notre-Dame de la Belle-Verrière», surtout p. 74; nlle éd., Chartres, 1965, p. 66.

⁵⁷ Procès verbal de la séance du 23 mai 1891 dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1891*, Paris, 1891, p. XXXVII: Mély y lut une note identifiant la partie centrale du vitrail en question avec une vitre mentionnée dans une charte du cartulaire de Josaphat, d'où l'hypothèse d'un vitrail pouvant remonter au XI^e siècle.

⁵⁸ Abbé Ch(arles) Métais, *Cartulaire de Notre-Dame de Josaphat*, Chartres, 1911,1.1. Cette abbaye bénédictine fut fondée vers 1117 au lieu de Josaphat, commune de Lèves arrondissement de Chartres, Eure-et-Loir (cf. *Gallia christiana*, Paris, 1744, t. 8, col. 1277-1285). Métais publie p. 123-126 la charte XCVII qu'il date de vers 1137. Ce texte est en effet relatif à un don fait par Josaphat

que sa fixation à vers 1137, et avant 1140, peut prêter à discussion, car il s'agit là de raisons architecturales que je laisse aux spécialistes.

Le chanoine Delaporte avance un autre indice qui est relatif à l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron, encore un lieu près de Chartres; il indiquerait que Notre-Dame de la Belle verrière est postérieure à 1114.⁵⁹

Que penser de tout ceci? Je ne suis certes pas spécialistes en vitraux mais le vieillissement d'une oeuvre d'art médiévale ne me paraît certes pas impossible. Quarante ans ne peut faire peur quand on lit les arguments avancés et quand on sait qu'un coffret (ou cassette) dit de saint Louis a été vieilli de soi-

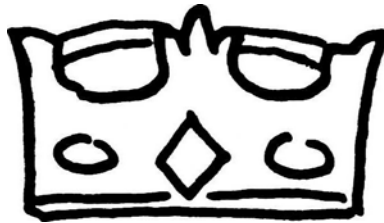


Figure 10. Couronne impériale de la Vierge allaitant son Enfant sur une rose de Chartres située au-dessus de la Belle verrière, vers 1230

à l'aumône de Notre-Dame de Chartres de plusieurs vignes et d'une rente de 10 livres, et par le chefcier (sacristain en chef) Bernard, d'un étal au pied de la tour de l'église à mettre devant l'image de la bienheureuse Marie (p. 124-125), à charge pour ses successeurs d'entretenir devant l'image de la Vierge (*vitrea imago, ymago Beate Marie in vitrea*) un luminaire précédemment entretenu par l'administrateur de l'Hôtel-Dieu. Métais identifie cette image à celle de Notre-Dame de la Belle verrière, sujette d'un culte (p. 123, n. 1) du fait d'une tour mentionnée dans l'acte, or celle-ci y trouve sa première mention après l'incendie du 5 septembre 1134; les travaux étaient alors assez avancés puisque Bernard put donner un étal pour vendre des cierges, posé à ses pieds (la deuxième tour pas encore commencée, sa première mention étant de 1144). Selon Maurice Jusselin («Les traditions de l'église de Chartres», dans *Société archéologique d'Eure-et-Loir. Mémoires*, Chartres, 1915-1922, t. 15, p. 1-26) qui critique F. de Mély et se rallie à la date de vers 1127 et avant 1140, le chefcier Bernard, dignitaire du chapitre de Chartres, fut un grand bienfaiteur de la cathédrale, de l'Hôtel-Dieu et l'abbaye de Josaphat où il se fit moine.

⁵⁹ *Les trois Notre-Dame de la cathédrale de Chartres*, p. 67, 71, 74 (nlle. éd., p. 66) cite un témoignage tardif, celui du chanoine Claude Estienne (†1723) qui déclare que le vitrail de la Belle-Verrière était appelé de son temps «Nostre-Dame de Tiron». L'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron (cne et canton de Thiron, arr. de Nogent-le-Rotrou, Eure-et-Loir) fut fondée en 1109 et établie en 1114 sur un territoire concédé à son fondateur, l'abbé Bernard (dit ultérieurement S. Bernard de Tiron) par S. Yves évêque de Chartres et le chapitre de la cathédrale. On peut supposer avec vraisemblance que les moines, dans les années qui ont suivi la fondation de leur abbaye, ont témoigné leur reconnaissance envers leurs bienfaiteurs par le don d'un vitrail consacré à Notre-Dame dont le culte était en grand honneur chez eux.

xante ans le 26 avril 1978.⁶⁰ J'ai ainsi l'impression que Notre-Dame de la Belle verrière est la fille de l'évêque Geoffroi de Lèves vers 1140, à une époque où ce prélat fréquentait Saint-Denis. Magnifié par une sorte de culte attesté dès le XIV^e siècle et sans aucun doute bien antérieur,⁶¹ ce vitrail est probablement un chef —d'oeuvre à reculer dans le temps, tout au moins dans sa partie centrale qu'on peut estimer raisonnablement avoir été faite à la fin de la première moitié du XII^e siècle.

Voici la fin d'un parcours qui nous a mené de Saint-Denis à Chartres et de Charlemagne à Philippe VI de Valois, autrement dit au coeur des antiques traditions de la notre ancienne France.

⁶⁰ H. Pinoteau, «La date de la cassette de saint Louis» (résumé), dans *Bulletin de la Soc. nat. des antiquaires de France, 1978-1979*, Paris, 1982, p. 77-78; du même: «La date de la cassette de saint Louis: été 1236?», *Cahiers d'héraldique*, IV (1983), p. 97-130, pl. 2-11; catalogue de l'exposition *L'Oeuvre de Limoges. Emaux limousins du Moyen Age*, au Louvre, Paris, 1995, n.° 124, p. 360-363.

⁶¹ En 1324 un sous-chantre, Geoffroi de Foucheiz, fonda un autel «*ante vitrinam beate et gloriose virginis Marie*»: *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, t. 3, p. 214, et ce fut un autel adossé à un pilier.